



**COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT**

**Atelier sur**

**«L'EXECUTION DES DECISIONS DES COURS CONSTITUTIONNELLE  
ET DES INSTANCES DE COMPETENCE EQUIVALENTE»**

**Tbilissi, Géorgie  
17-19 novembre 1997**

*R É S U M É*

La Commission de Venise, en coopération avec la Cour constitutionnelle de Géorgie, a organisé un atelier sur «l'exécution des décisions des cours constitutionnelles et autres instances de compétence équivalente» les 17 et 18 novembre 1997 à Tbilissi. Dans le cadre de l'atelier, la Commission de Venise a coopéré avec USAID, UNDP ainsi que COLPI (Constitutional and Legislative Policy Institute). L'objectif de cette coopération a été d'élargir la base de financement ainsi que l'étendue des travaux et des échanges d'expériences. L'atelier a ainsi pu bénéficier de la participation, en sus des rapporteurs, d'intervenants américains ainsi que de représentants des cours constitutionnelles d'Arménie, du Kirghizistan, de la Lettonie, de la Moldova, de la Russie, de l'Ukraine.

L'atelier a réuni plus de quarante personnes: juges de la cour constitutionnelle ainsi qu'éminents juristes de Géorgie, des spécialistes en droit constitutionnel et des représentants des cours constitutionnelles d'Arménie, d'Autriche, de la République Tchèque, de la Fédération de Russie, de la Slovaquie et de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique.

La présentation de plusieurs rapports nationaux de cours constitutionnelles anciennes ou nouvellement établies a permis de dégager, par delà les effets des décisions des cours constitutionnelles, les grandes lignes du respect des décisions des cours constitutionnelles et compte tenu de ces éléments de se pencher sur les questions plus spécifiques de gestions des affaires et des moyens de rendre les procédures constitutionnelles les plus efficaces dans l'optique de leur exécution.

Les contributions et les rapports nationaux ont permis d'engager des débats fructueux entre les rapporteurs, les cours plus anciennes et les cours nouvellement établies, mais surtout entre ces dernières.

Les participants ont eu un échange de vues avec le Président du Parlement ainsi qu'avec le Président de la République, M. E. Chevarnadze.

L'atelier a fait l'objet d'un vif intérêt de la part de la presse écrite et audiovisuelle qui ont sollicité à plusieurs reprises des entretiens avec les participants au séminaire.

Cet atelier s'inscrivait dans une série d'ateliers organisés en coopération avec les cours constitutionnelles nouvellement créées. La série a débuté en décembre 1996 et le dernier atelier pour l'année 1997 se tiendra à Baku les 4-5 décembre 1997. En 1998, d'autres ateliers sont déjà prévus en Arménie, Bosnie et Herzégovine, Kirghizistan, et en Ukraine.

G. Buquicchio

#### Distribution

Membres, membres associés et observateurs  
Représentations permanentes  
Agents de liaison